

Le GRAND DEBAT ramené à SAINT JULIEN du GUA

(Réunion publique du 16 / 02 / 2019 et contributions écrites de personnes absentes aux ateliers)

POINTS DE SATISFACTION :

- Les services d'aide à la personne (ADMR) et de distribution de repas fonctionnent bien en zone rurale.
- Les services rendus par les pompiers à la population sont très appréciés.
- Le poste de secrétaire de mairie est très précieux (proximité, bonne formation, aide administrative aux élus et à la population, lieu de ressources et d'informations diverses...) : à maintenir absolument et même à développer.

REMARQUES SUR L'ORGANISATION GENERALE :

- Procéder à des fusions de petites communes (2 ou 3 pour arriver à +/- 500 habitants), mais maintenir des permanences de secrétaire de mairie itinérante dans les anciennes communes fusionnées.
- Réduire la taille des Communautés de communes.
- Mieux répartir les compétences et les investissements entre communes et COM COM (ex : pour les équipements publics, il est plus intéressant de raisonner au niveau des COM COM : salles polyvalentes...)
- Laisser plus d'autonomie de décision aux communes quant au transfert de compétences aux COM COM (exemple pour la gestion de l'eau : décision à la carte selon les communes),
 - La commune doit être plus présente dans les décisions de la CAPCA car elle évalue mieux les besoins locaux.
- Les permis de construire et d'extension devraient être étudiés au cas par cas et localement et non selon des règles trop rigides !
- Donner priorité à la commune pour la production d'énergies locales, viser à l'autonomie énergétique des communes

REMARQUES SUR LE CONSEIL MUNICIPAL (CM) :

- Tenir compte des votes blancs dans les résultats des élections.
- En plus des candidats élus, installer au CM un ou deux citoyens tirés au sort.
- Un référendum local peut être envisagé pour solliciter les avis (pas de questionnaire à réponse binaire)
- Installer autour du CM un « Comité de veille » qui se réunirait en amont du CM 1 à 2 fois par an, examinerait ce qui a été fait, ce qui est en projets : il n'aurait pas de pouvoir décisionnel mais donnerait son avis de consommateur ; composé de bénévoles volontaires, il pourrait être le lieu d'ateliers divers : atelier transition écologique : discussion des contraintes et de leur efficacité (par exemple, brûlage versus transport à la déchetterie), surveillance du tri des déchets, verbalisation en cas de comportement dévié, des incivilités, entretien des forêts, des points d'eau, économie de l'eau...
 - Multiplier les rencontres conviviales.

LA VIE DES HABITANTS :

Ce qui existe depuis peu :

- Une navette mise en place par la CAPCA pour St Sauveur ou Privas, le samedi matin, sur réservation au plus tard vendredi matin au 04 75 64 07 07 ; tarif : 1€ le voyage, 8€ le carnet de 10 tickets vendus dans le véhicule ; Horaires précis à consulter en mairie (Départ dans le village vers 8H, retour vers 12H).
- Une maison de services au public (MSAP) mise en place par la CAPCA , dans les locaux de la poste, aux Ollières sur Eyrieux, tous les jours (horaires précis à consulter en mairie) ; elle contribue à la réduction de la fracture numérique par la mise à disposition gratuite d'équipements connectés en libre-service et un accompagnement personnalisé (orientation et mise en relation avec le partenaire, information de premier niveau, aide à toutes démarches sur internet, aide à la compréhension de courrier, aide aux démarches administratives.)
- Un site internet pour la commune.

Ce qui est demandé par les participants au Grand Débat :

***TRANSPORTS et déplacements :**

- Extension du transport à la demande (CAPCA) à 1 ou 2 demi-journées supplémentaires en semaine pour pouvoir aller dans les administrations
- Mise en place au niveau de la commune d'une plateforme de covoiturage ou auto-partage pour développer la solidarité de voisinage, sans passer par les prestataires privés de covoiturage.
- Arrêt de tous les transports en commun à Granges-Madame
- Améliorer le déneigement du village et des routes, en période concernée ; besoin de rampes dans toutes les calades.

***ÉCOLES :** Maintenir les seuils de fermeture des écoles très bas pour notre zone rurale, qu'il s'agisse du primaire ou du collège de St Sauveur, en pensant aux temps de transport scolaire pour les enfants.

***RESEAU TEL et INTERNET :**

- Accélérer le déploiement de la fibre et de la 4G dans les zones rurales
- Accélérer les dépannages en cas de problème.
- Obtenir une réduction des prix des abonnements dans les zones mal desservies, il n'est pas normal de payer autant que les zones bien desservies !

***MAIRIE :**

Rôle d'information :

- Mettre en place un présentoir pour les plaquettes d'informations sur les devoirs/droits/allocations des usagers distribuées par les différents services publics (travail en cours entre les mairies et la Capca)
- Idem pour les transports.
- Constituer une liste de diffusion numérique des habitants pour l'envoi par la mairie d'informations diverses, ce qui en favorise la rapidité et la réception (cela nécessitera de donner son adresse courriel en mairie)
- Installer une boîte à idées, remarques et suggestions dans la mairie (ou à la porte)
- Mettre sur le site les comptes-rendus de CM
- Ajouter systématiquement à La Guazette une page « écologie » (conseils par ceux qui savent...)

Rôle politique d'accompagnement pour la transition écologique :

- Promouvoir un meilleur entretien des forêts, la création d'une brigade de l'eau, une isolation des maisons
- Intensification des énergies renouvelables (éolien, solaire)
- Intensification de l'aide à l'agriculture éco-responsable et bio

Rôle d'accompagnement pour généraliser l'outil informatique :

- Mettre en place une plate-forme numérique d'entraide (pour lutter contre l'isolement de certains habitants : échanges de coups de main, de matériel/troc/covoiturage/réception de colis...), consultable en mairie pour ceux qui n'ont pas d'accès internet.
- Mettre en place des formations et ateliers numériques au niveau de la commune.
- Mettre à disposition d'ordinateurs avec accès internet au niveau de la mairie.
- Mettre à disposition un local polyvalent pour les besoins culturels, sociaux, sanitaires... du public, entre autres des jeunes.

Rôle d'accompagnement pour retrouver un accès aux services publics et autres services indispensables :

- Amener les services publics près de la population : services publics itinérants (bus) ? Permanences dans le village (notamment pour les impôts, la sécurité sociale, la CAF...) ? Maison de services publics venant dans le village ?
- Obliger les médecins de ville et kiné à faire des permanences 1 fois/semaine ou 2 fois/mois dans les villages avec mise à disposition de locaux par les mairies (mesure à prendre au plan national).

Amélioration de la vie quotidienne des habitants :

- Rétablir les emplois aidés.
- Étudier la possibilité d'installer un distributeur d'argent liquide.
- Organiser une réception locale des colis.
- Faire les conseils municipaux dans une plus grande salle, afin de favoriser le suivi des débats par la population.

Accompagner les projets culturels, en soutenant financièrement les actions culturelles et sportives en milieu rural, en développant les subventions aux associations qui travaillent dans ce sens (cinéma itinérant, spectacles, stages, festivals...), en développant les centres de loisirs.

Poursuivre l'amélioration de l'attractivité touristique de la commune, en entretenant les chemins de randonnées, en demandant d'allouer aux communes des subventions dédiées pour qu'elles assurent ce service à travers des emplois communaux.